

Animaux

Économie

Fondation 30 Millions d'Amis : la Cour des comptes l'exhorté à dépenser son trésor de 92 millions d'euros

Dans un communiqué publié ce mercredi, la Cour des comptes incite impérativement la Fondation 30 Millions d'Amis à dépenser davantage ses réserves colossales.

La rédaction - 22 oct. 2025 à 14:29 | mis à jour le 22 oct. 2025 à 15:38 - Temps de lecture : 2 min

Lire dans l'application

5 |



30 millions d'amis et 92 millions de fonds propres : c'est trop pour la Cour des comptes. Photo d'illustration Sipa/Dmitry Feoktistov

« Un avis de conformité, mais avec réserves » : c'est en ces termes que la [Cour des comptes](#) résume, ce mercredi, son contrôle de la Fondation 30 Millions d'Amis. Au premier rang de ces réserves, la Cour pointe les ressources financières considérables de l'association, qui restent dans les caisses au lieu d'être dépensées. « L'effort financier [de la Fondation 30 Millions d'Amis] consacré à ses missions sociales est resté limité, autour de 14 millions d'euros par an, entraînant un sous-emploi récurrent de ses ressources. Ses fonds propres s'élèvent à plus de 92 millions d'euros et ses réserves mobilisables atteignent près de 86 millions d'euros soit 4,5 années de charges d'exploitation. Une telle théaurisation, difficilement justifiable pour une fondation financée par la générosité du public et bénéficiant d'avantages fiscaux, ne peut perdurer », met en garde la juridiction financière.

À lire aussi

[Des animaux vendus en « click & collect » : 30 Millions d'amis alerte sur le contournement de la loi](#)

Animaux

France - Monde

+

► Signaler une erreur dans cet article

À lire aussi

5 commentaires

ohé

22.10.2025 | 20h10

SIGNALER

Faux surtout faire payer des impôts sur les chiens et chats qui utilisent l'espace public, le polluent sans que ça leur coûte !

2J-R

22.10.2025 | 15h19

SIGNALER

30 millions d'amis au Ministère du budget et des dépenses publiques ! Comme quoi, parfois c'est possible...

jean.louis.seux

22.10.2025 | 14h55

SIGNALER

je pense depuis longtemps que l'argent public est trop précieux tout comme l'argent des adhérents pour que les associations se constituent des bas de laine. Elles peuvent se mettre à l'abri de possibles difficultés mais combien d'argent dort dans la compatibilité des associations? Bravo la Cour des comptes!

claudie.pierre88

22.10.2025 | 14h48

SIGNALER

Quelle honte, la Cour des comptes ferait mieux d'épingler les agences de tout poil qui vivent des deniers publics et qui profitent essentiellement aux politiques et amis de ceux-ci.

jean.haymar

22.10.2025 | 14h40

SIGNALER

la Cour des Comptes fustige une Association qui ne dilapide pas plus que ce qu'elle reçoit !! il est vrai qu'elle n'est pas habituée à cela !!

RÉAGIR

Articles les plus lus

Société

1

[Drôme. « Nous n'avons plus aucune indulgence » : des caméras intelligentes pour lutter ...](#)

2

[Insolite. Une pièce en or d'exception du XVII^e siècle aux enchères à Genève : ...](#)

3

[Chambéry. « Les dealers ne se cachent même plus » : des vendeurs de drogue taguent les ...](#)

À lire également

Les sites du groupe EBRA

L'Alsace

Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Le Républicain Lorrain

L'Est Républicain

Le Progrès

Le Bien Public

Le Journal de Saône et Loire

Le Dauphiné Libéré

Vosges Matin

Le groupe EBRA

Nos thématiques

À la une

Sports

Montagne

France - Monde

Faits divers

Politique

Économie

Environnement

Culture - Loisirs

Elections

Elections municipales

Elections américaines

Nos chartes éditoriales

Services

Résultats des élections par commune

Diverto.TV

Boutique

Guide d'achat

Prévisions météo

Avis de décès

Pour sortir

Annonces immobilières

Annonces automobile

Nos partenaires

Ski Chrono

Archives

Applications mobiles

Devenir correspondant

Devenir porteur de journaux

Publicité : Communiquez sur nos supports

Publicité : Votre espace client

Suivez-nous

f X in

À la une

F Info

Départements

Vidéo

Rechercher

Contact • FAQ • CGU • CGV • Informations légales • Accessibilité • Droit à l'oubli • Protection des données

• Modifier mes choix de cookies